



PETITION DES USAGERS ET CITOYENS DE LA SNCF A L'INTENTIONS DES DEPUTES ET SENATEURS.

A l'Assemblée Nationale, dès le 17 Juin 2014 vous débattrez du projet de LOI gouvernementale qui va éclater la SNCF en plusieurs entreprises. Nous subissons déjà les conséquences de ces choix similaires avec la destruction du service public EDG-GDG qui à vue l'émergence de 142 entreprises là où il n'y en avait qu'une au plan national avec toutes les conséquences néfastes pour les usagers et les citoyens que nous sommes.

La seule entité qui à tirer profit de vos décisions législatives, ce sont les appointés du CAC 40 et les dirigeants de l'industrie financière que vous refusez toujours de réguler.

Ces choix tournent le dos à l'intérêt général. La SNCF appartient à la Nation et nous refusons que la SNCF devienne la Société National du Cash et de la Finance.

Le récent scandale des trains trop larges pour les quais de gare est les résultats de l'enquête sur l'accident de la gare de Brétigny montrent clairement que les cheminots et leurs organisations syndicales ont raisons d'agir à l'encontre des choix de la direction de la SNCF qui désormais, deviennent dangereux.

NOUS VOULONS que les Députés et Sénateurs que vous êtes, légiférez **POUR** :

- **LE RECRUTEMENT DE CHEMINOTS FORMÉS ET QUALIFIÉS** pour assurer dans tous les services les charges de travail avec la qualité et la sécurité dues aux usagers.
- **LA RÉ-HUMANISATION DES GARES ET DES TRAINS** afin d'améliorer l'accueil, l'information et la sécurité des usagers.
- **LA RÉOUVERTURE DE GARES ET DE GUICHETS** permettant l'accès au transport ferroviaire de proximité.
- **UNE RÉGULATION DES TARIFS** permettant un accès aux trains à tous les citoyens.
- **LA MUTUALISATION DES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS** permettant une meilleure régularité, efficacité et réactivité de l'entreprise.
- **LA RELANCE DU TRANSPORT DE MARCHANDISES PAR LE FRET SNCF**, dans le cadre d'une activité d'intérêt général.

NOM adresse	Entreprise	Signature

A retourner à La CGT 54 av : Président Wilson 94190 Villeneuve saint Georges qui les transmettra aux Présidents des groupes Parlementaires à l'Assemblée Nationale ainsi qu'au Sénat avant le 17 Juin 2014.